

COMMUNE DE SAHUNE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 JUIN 2021

ORDRE DU JOUR :

- Aménagement forêt communale du « Devès » - Présentation par le technicien ONF
- Délibération / Convention Concordante travaux complémentaires de voirie
- Délibération / Servitudes passage canalisations publiques en terrains privés
- Délibération / Projets à présenter au financement des fonds « taxe de séjour »
- PLU Enquête publique
- Travaux en cours
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres du Conseil municipal présents, il signale que Laurent DROUET et Philippe ROBIN sont excusés et que Philippe ROBIN a donné pouvoir à Henri GRAUGNARD.
Sylvie MAURIN est désignée secrétaire de séance.

Le Maire précise que l'aménagement de la forêt communale qui va être présenté par le technicien ONF nécessite une délibération et demande l'autorisation de la rajouter à l'ordre du jour. Les conseillers acceptent.

0 – Approbation compte rendu CM du 3 mai 2021

Le compte rendu du CM du 3 mai 2021 est adopté à l'unanimité

1 – Aménagement forêt communale du « Devès » - Présentation par le technicien ONF :

Mr VANHULE présente aux conseillers le projet d'aménagement de la forêt communale pour la période 2021-2045 préparé par les techniciens spécialisés de l'ONF. Une vidéo réalisée par drone au-dessus des parcelles constituant la forêt est diffusée. Mr Vanhule donne, au fur et à mesure, le nom des différents arbres présents sur les divers secteurs. Il précise que par rapport aux sécheresses estivales à répétition les arbres résistent plutôt bien à part sur le secteur de l'entrée des gorges. La végétation sur tout le secteur de la forêt assurant un rôle de protection en cas de chutes de petits blocs rocheux, l'ONF préconise de ne pas toucher à cette forêt.

Décision adoptée à : Unanimité

2 – Délibération / Convention concordante travaux complémentaires de voirie :

Le coût des travaux de voirie, programme FDAC 2021, sur les chemins « Montée du Château » « Chemin du Palais » et une partie du « chemin de la Buse » a été chiffré par les techniciens de la CCBDP. L'enveloppe financière attribuée à la commune s'élève à 28 250€ mais elle ne couvre pas la totalité des travaux prévus. Pour financer les travaux complémentaires, il est donc nécessaire de prévoir une convention concordante entre la commune et la CCBDP d'un montant de 5498.93€. il est proposé aux élus de valider la convention concordante avec la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale et d'autoriser le maire à la signer.

Décision adoptée à : Unanimité

3 – Délibération / Servitudes passage canalisations publiques en terrains privés :

Dans le cadre du projet de création et extension des réseaux assainissement et eau, il est proposé aux élus de fixer, par délibération, le montant des indemnités à verser aux propriétaires concernés par le passage des canalisations publiques en terrains privés. Il est proposé de se calquer sur l'existant pour l'assainissement : à savoir 5€ du mètre linéaire de canalisation et 50€ par regard et de l'étendre à l'eau potable.

Décision adoptée à : Unanimité

4 – Délibération / Projets à présenter au financement des fonds « taxe de séjour » :

La Communauté de communes peut affecter à la commune une partie des fonds provenant de la collecte de la taxe de séjour sur la commune. Il y a lieu de décider des projets à proposer pour bénéficier de cette aide. Les projets doivent être en lien avec le tourisme.

Décision adoptée à : Unanimité

5 – Travaux en cours :

Trx Eau Asst : les autorisations de passage des canalisations en terrains privés ont été adressées aux propriétaires concernés. Dès retour, suivant les réponses, l'appel d'offre des travaux sera lancé.

Chemin des Hermasses : les ralentisseurs et panneaux correspondants ont été installés au niveau de la ferme. Des panneaux supplémentaires aux entrées de ce chemin pourraient être posés pour inciter les usagers à rouler vraiment lentement.

6 – PLU Enquête publique :

L'enquête publique a débuté le 31 mai. Le commissaire a effectué une permanence à l'ouverture, il sera de nouveau présent pour 3 permanences en mairie. Il est à la disposition du public.

7 – Questions diverses :

Elections Départementales et Régionales : Le bureau de vote est constitué et les permanences sont établies. Les scrutins auront lieu à la salle polyvalente.

Diffusion Film sur Baronnie et/ou Transhumance : Il est décidé de faire diffuser par Mr René Mannent le film sur la transhumance en date du 15 juillet au coût de 350€

Fête des écoles : Vendredi 18 juin à 18 h sur la place

Troc vêtements : Samedi 19 juin après-midi également sur la place

La séance est levée à 23h06